

RUGBY CLUB GARCHES-VAUCRESSON

Réinscription / nouvelle inscription : procédure d'affiliation 2022

Vous allez bientôt recevoir un e-mail de l'adresse suivante :
Fédération Française de rugby / nepasrepondre@ffr.fr, objet : **Demande d'affiliation**

Vérifier également dans les SPAMS/INDESIRABLES.

Ne pas supprimer cet e-mail durant toute la saison 2022/2023.

Votre identifiant et mot de passe de connexion vous sont donnés dans cet e-mail. S'il est noté pour le mot de passe : « *votre mot de passe Oval-e* », vous devez en demander un nouveau sur l'espace Oval-e !
Afin de compléter les informations nécessaires à l'édition de la licence de votre enfant, **vous devez cliquer sur le lien proposé par l'e-mail, qui vous amènera sur le formulaire d'affiliation dans votre espace OVALE-e :**

*** Vérifier les étapes 1 et 2**

Compléter / modifier si nécessaire, toutes les lignes avec * sont obligatoires !

*** Etape 3 : la plus importante !!!**

Cocher : « *J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR* »

Cocher : « *Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par la Ligue régionale et par mon club* »

Cliquer sur :

Consulter et valider vos choix de traitement des données personnelles*

Cocher toutes les cases correspondant à vos choix et **VALIDER.**

Cliquer sur

Consulter et valider le contrat d'assurance et les options*

Descendre en bas de cette page et cocher : « *Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance* » et choisir l'option que vous souhaitez (1 ou 2) puis **VALIDER.**

Dès que vous avez validé l'étape 3, vous pouvez télécharger le certificat médical individuel en bas à droite (et non celui proposé en bas à gauche !!)

*** Etape 4 :**

Joindre les pièces demandées : autorisation de soins et photo (format jpeg obligatoirement, vous pouvez la prendre avec votre téléphone et la joindre dans la partie concernée).

Le certificat médical est à imprimer et à faire remplir par le médecin (tampon + signature/ veiller à ce que le n° d'inscription à l'ordre ou RPPS apparaisse bien / en cas de médecin remplaçant : les 2 tampons doivent être apposés).

Dès que le certificat est validé, vous pouvez le scanner et le joindre dans votre espace OVALE-e.

Vous devez ensuite cliquer sur : **SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES**

L'affiliation du joueur/joueuse est terminée, bravo !!

Pour que le club puisse à son tour transmettre le dossier d'inscription à la FFR, il faut impérativement vous acquitter de la cotisation d'un montant de 250€, et déposer les originaux des documents (certificat médical et autorisation de soins), à défaut, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

Si vous avez des difficultés, venez au club, on vous aidera dans toutes les étapes ! Vous pouvez aussi envoyer toutes les pièces par mail : rcgv92@gmail.com